



DÉPARTEMENT DE L'HÉRAULT

X° CANTON DE MONTPELLIER

Nombre de conseillers En exercice : 29 Présents : 25 Votants : 27

Date de la convocation: 8 septembre 2011

Nº 11.11.14.02

L'an deux mille onze et le quatorze du mois de novembre, le Conseil municipal de la Commune de Juvignac, appelé à siéger régulièrement par l'envoi d'une convocation mentionnant l'ordre du jour, accompagnée des rapports subséquents et adressée au moins cinq jours francs avant la présente séance, s'est réuni en session ordinaire sous la Présidence du Maire.

PRÉSENTS: Mmes SANTONJA, LABORDE, M. CONTE, Mme ROMÉRO, M. OUSSET, Mme CHABLE GAUZY, M. ALLOUCHE, Mme PLAYS, M. BOUISSEREN, Mme ALQADI NASSAR, M. CAPRON, Mme RAMON BOTONNET, M. CARILLO, Mile VAN ELST, M. SAUVAN, Mme FONS VINCENT, M. TALBOT, Mile CROS, MM MUNOZ, FÉVRIER, Mme TARAYRE, M. BOUSQUEL, Mme BOULANGÉ, MM PLANCHERON, SAVY

PROCURATIONS: M. COMBE en fav

M. COMBE en faveur de M. CONTE

Mme CARRETIER en faveur de Mme ROMÉRO

ABSENTS:

MM PAUL, LE NGUYEN

DELEGUE DU CONSEIL MUNICIPAL AU SEIN DU C.C.A.S. - DESIGNATION

Rapporteur: Madame le Maire

Il est rappelé au Conseil municipal que par délibération n° 27 du 20/03/2008, il a procédé à l'élection des représentants au sein du C.C.A.S.

Suite à la démission de Monsieur Alain GREPINET de ses fonctions de conseiller municipal de Juvignac le 9 septembre 2011, il est demandé au Conseil municipal de désigner le représentant du Conseil municipal au sein du C.C.A.S.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, a désigné à l'unanimité des suffrages, Monsieur Alain TALBOT, représentant du Conseil municipal au sein du C.C.A.S.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an sus dits.

 Lu Juvign Le Maire

Reserved de la Maire

Re